

Modalités pratiques Electro Brain 2026-2027

Organisation de l'épreuve pratique chez l'un des partenaires de Volta

Type de document	Modalités pratiques pour les écoles et centres de formation.
Objectif	Modalités pratiques destinées aux écoles qui organisent l'épreuve pratique chez l'un des partenaires de Volta.

Important

Ce document décrit les dispositions organisationnelles, administratives et pratiques. Les modalités techniques seront disponibles sur notre site internet.

1. Objectif du présent document

Ce document rassemble les informations dont les écoles et les centres de formation ont besoin pour organiser l'épreuve pratique Electro Brain chez un partenaire de Volta.

Le document précise votre rôle, les attentes à l'égard de l'évaluateur, l'organisation pratique, la période à laquelle se déroulent les épreuves, le traitement des résultats et les conditions préalables à une bonne organisation.

La partie technique ne fait pas partie du présent document. Toutes les informations à ce sujet figurent dans les modalités techniques.

2. Cadre d'Electro Brain

Electro Brain est l'épreuve sectorielle qui permet de mesurer les compétences des élèves et des apprenants des filières électrotechniques.

L'épreuve est basée sur les profils SFMQ de l'installateur électricien résidentiel et de l'installateur électricien industriel.

Avec Electro Brain, Volta souhaite soutenir les écoles, les centres de formation, les élèves, les apprenants et les employeurs dans l'identification objective des compétences techniques.

3. Public cible

Les groupes cibles suivants peuvent participer à Electro Brain :

- les jeunes provenant de l'enseignement secondaire de plein exercice de sixième ou septième année,
- les jeunes en formation en alternance (CEFA, IFAPME, efp, ZAWM),
- les étudiants de l'enseignement pour adultes,
- les chercheurs d'emploi en formation.

4. L'épreuve technique

Electro Brain se compose de deux parties : une épreuve théorique et une épreuve pratique. Les deux parties participent au résultat final.

L'épreuve théorique se déroule en ligne à l'école ou au centre de formation. Le candidat passe cette épreuve au moins un jour avant l'épreuve pratique.

L'épreuve pratique est organisée et évaluée par l'école ou le centre de formation sur la base de la grille d'évaluation fournie par Volta et selon des critères objectifs. L'évaluation porte notamment sur la sécurité, la qualité de l'exécution et le bon fonctionnement de l'installation.

Pour la réalisation de l'épreuve pratique, l'école utilise les panneaux mis à disposition chez l'un de nos partenaires.

5. Inscription

L'inscription se fait au moyen du formulaire d'inscription disponible sur notre [site internet](#). Il est important de compléter ce formulaire intégralement.

La date limite pour s'inscrire est fixée au 15 janvier 2027.

Après le traitement de l'inscription, Volta envoie un lien donnant accès à l'épreuve théorique.

L'épreuve théorique reste accessible au candidat pendant une période maximale de 90 jours calendrier.

Les candidats qui passent l'épreuve pratique entre le 01/02/2027 et le 31/03/2027 doivent s'inscrire au plus tard le 29 janvier au moyen du lien transmis par Volta.

Les candidats qui passent l'épreuve pratique après le 31/03/2027 doivent s'inscrire entre le 01/04/2027 et le 15/04/2027.

Si l'école/le centre souhaite participer à l'épreuve pratique chez un partenaire de Volta, elle/il l'indique dans le formulaire d'inscription.

Nous vous ferons parvenir une proposition de date et de lieu. Dès que la date est connue, Volta transmet l'outil permettant d'évaluer les candidats.

6. Période et planification

L'épreuve pratique doit être organisée entre le 1er février 2027 et le 31 mars 2027 si l'école/le centre souhaite avoir la chance que l'un de ses candidats participe à Electro Skills.

L'école planifie l'épreuve pratique dans la période applicable. Dans le formulaire d'inscription, indiquez ce choix : épreuve pratique chez un partenaire de Volta.

Si vous ne souhaitez pas présenter de candidats à Electro Skills, l'épreuve pratique peut également être organisée après le 31 mars 2027, à condition qu'elle ait lieu avant le 15 juin 2027 et que les lieux sélectionnés disposent encore de dates disponibles.

7. Modèle d'organisation : épreuve chez un partenaire de Volta

L'école/le centre peut participer avec ses élèves à une épreuve pratique chez l'un partenaire de nos partenaires ou chez nous, à Neder-Over-Heembeek.

L'évaluation est, dans ce cas également, réalisée par un enseignant, un employeur d'une entreprise de stage ou un évaluateur externe.

Nous mettons la grille d'évaluation à disposition.

Pour les consommables, deux options s'offrent à vous : soit vous apportez vous-même le matériel nécessaire, soit une participation de 20 euros par candidat vous sera demandée.

8. Rôles et responsabilités

Vous êtes responsable de la bonne organisation de l'épreuve pratique chez l'un de nos partenaires.

L'évaluateur réalise l'évaluation sur la base des critères d'évaluation et de la grille d'évaluation fournie par Volta.

Nous n'avons aucun rôle d'évaluation dans l'épreuve pratique et ne sommes pas responsable des cotes attribuées.

Les accompagnateurs et les candidats organisent eux-mêmes leur déplacement vers le lieu de l'épreuve. Volta ne prend pas en charge les frais de déplacement.

L'école ou le centre (les accompagnateurs) est responsable des candidats qui participent à l'épreuve, avant, pendant et après l'épreuve, pour les candidats inscrits via leur école ou leur centre.

Les accompagnateurs sont tenus d'informer correctement leurs candidats concernant :

- le matériel à apporter,
- les consignes de sécurité,
- les documents fournis relatifs aux épreuves,
- la nécessité d'apporter un repas de midi.

9. Évaluateur et Train-the-Trainer

L'évaluateur peut être un enseignant, un employeur d'une entreprise de stage, un ancien enseignant ou toute autre personne ayant les compétences pour assurer ce rôle.

Toute personne qui agit comme évaluateur participe obligatoirement à un Train-the-trainer en ligne. Ce TTT présente les critères d'évaluation, l'utilisation de la grille d'évaluation et les modalités pratiques.

Il est également possible de faire appel à un évaluateur disposant déjà d'une expérience dans le cadre d'Electro Brain. Volta dispose d'une base de données d'évaluateurs prêts à réaliser l'évaluation au sein des écoles ou des centres de formation. Les éventuels frais liés à cette intervention sont à la charge de l'école ou du centre de formation. Toutes les modalités pratiques sont convenues directement entre l'évaluateur concerné et l'école ou le centre de formation.

10. Sécurité et EPI

Il est important de respecter les consignes de sécurité.

Les candidats portent les équipements de protection individuelle requis pendant l'exécution de l'épreuve pratique.

La sécurité fait partie de l'évaluation de l'épreuve pratique.

11. Responsabilité et accidents

En tant qu'école/centre, vous êtes entièrement responsable de l'organisation, de l'encadrement et de l'exécution en toute sécurité de l'épreuve pratique.

Vous veillez à ce que l'épreuve soit organisée conformément aux prescriptions de sécurité applicables, aux procédures internes et aux obligations légales. Cela comprend notamment la surveillance des candidats, l'utilisation correcte du matériel et des outils, le respect des consignes de sécurité et le port des équipements de protection individuelle requis.

Volta n'est pas responsable des éventuels accidents, dommages ou incidents qui surviennent pendant la préparation, l'organisation, l'exécution ou l'évaluation de l'épreuve pratique.

12. Évaluation et enregistrement des résultats

L'épreuve pratique est évaluée sur la base de critères objectifs.

L'évaluation se fait au moyen de la grille d'évaluation fournie par Volta.

Les résultats de l'épreuve pratique sont combinés avec les résultats de l'épreuve théorique, puis transmis à l'école/centre de formation.

13. Checklist pratique pour l'école/le centre

Élément	Action de l'école/du centre	Statut
Inscription	Inscrire les candidats.	☐
Choix du modèle d'organisation	Indiquer dans le formulaire d'inscription où vous souhaitez organiser l'épreuve pratique.	☐
Épreuve théorique	Faire passer l'épreuve théorique au moins un jour avant l'épreuve pratique.	☐
Évaluateur	Désigner un (ou des) évaluateurs : enseignant, employeur d'une entreprise de stage, ancien enseignant, évaluateur externe ou évaluateur issu de la base de données de Volta.	☐
Train-the-Trainer	Vérifier si l'évaluateur va suivre ou a déjà suivi le Train-the-trainer obligatoire.	☐
Annexe technique	Préparer le matériel, les outils, les schémas et les instructions techniques dès que l'annexe technique est disponible.	☐
Évaluation	Utiliser la grille d'évaluation de Volta pour l'évaluation de l'épreuve pratique.	☐
Matériel	Choisir si l'école/le centre paie la contribution de 20 euros par élève pour les consommables ou apporte-elle/il le matériel nécessaire.	☐
EPI et sécurité	Vérifier si les candidats disposent des EPI requis et si les consignes de sécurité sont respectées.	☐
Supervision de l'exécution	Veiller à une exécution en toute sécurité, à l'utilisation correcte du matériel et au respect des procédures internes.	☐
Enregistrement des résultats	Enregistrer correctement les résultats de l'épreuve pratique afin qu'ils puissent être combinés avec les résultats de l'épreuve théorique.	☐
Suivi	Assurer le suivi des résultats et communiquer les documents ou informations destinés aux candidats selon les accords ultérieurs.	☐